

PROJET D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Commune de Val d'Oust (56)

EARL DES SAPINS VERTS

ANNEXE 4

Reportage photographique

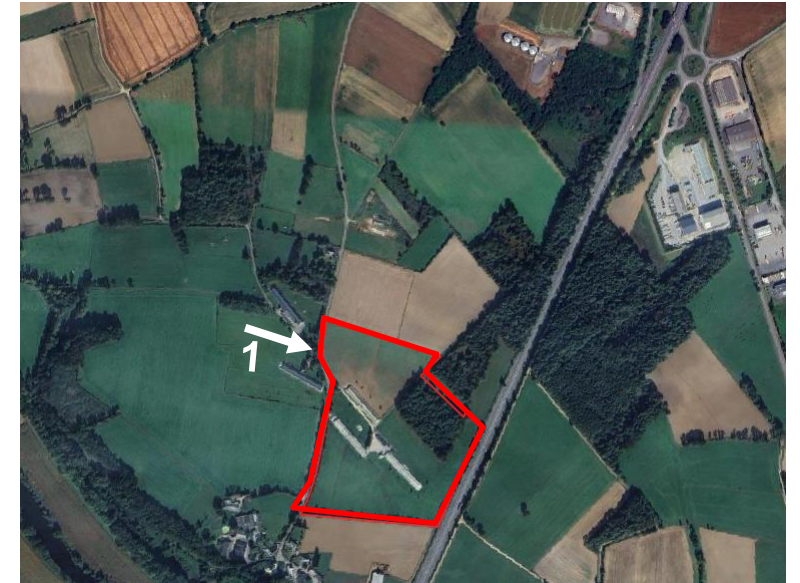
Zones de prises de vue



1

Vue rapprochée de la parcelle depuis la route communale longeant l'exploitation.

Une haie sera plantée. Compte tenu de la future haie, la vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).



Zone du projet

Plantation de haies



2 & 3

Vues rapprochées des parcelles depuis le cœur de l'exploitation.

Le projet sera masqué en très grande partie par les bâtiments d'exploitation.



4

Vue éloignée de puis la route communale au nord de la zone du projet.

Les ombrières sur le parcours le plus au nord seront visibles mais s'implanteront dans un contexte de bâti agricoles et le bocage existant, ce qui limitera l'impact visuel. De plus, comme présenté pour le point de vue n°1, une haie sera plantée. Compte tenu de la future haie, la vue sur les ombrières en arrière plan, sera faible l'hiver (absence de feuilles) et très faible l'été (présence de feuillage).

